

Nouveau rapport anxiogène de Générations Futures : Les autorités doivent répondre !

Paris, le 20 février 2018 - L'Union des Industries de la Protection des Plantes déplore une nouvelle fois la communication anxiogène de l'association Générations Futures dans son rapport sur les taux de résidus de pesticides dans les fruits et légumes consommés en France. Pourquoi entretenir un climat anxiogène sans aucune rigueur scientifique alors que détection n'égal pas risque ?

Nous comprenons que les consommateurs se questionnent sur les messages véhiculés par ce rapport et il est essentiel que les garants de la santé publique se prononcent. Les autorités (l'Anses et les ministères concernés) doivent nous dire si ces chiffres sont préoccupants ou pas.

En effet, il est important de rappeler que les méthodes analytiques permettent aujourd'hui des niveaux de détection infinitésimaux, et donc que détection ne veut pas dire danger. De plus, un dépassement de LMR (Limite Maximale de Résidus) ne signifie pas un risque pour la santé car la LMR est une limite agronomique et pas une limite toxicologique. La LMR sert notamment d'indicateur sur le respect des conditions d'emploi des produits phytosanitaires. L'évaluation européenne impose également des marges de sécurité successives, pour assurer que la consommation d'aliments traités n'entraîne aucun risque pour le consommateur. Les derniers contrôles réalisés par l'Autorité européenne de sécurité des aliments (Efsa) indiquent que « *concernant l'exposition à long terme, aucun des pesticides ne suscitait d'inquiétude pour la santé* »¹.

Nous nous questionnons également sur l'impact de cette communication pour les consommateurs. Car le véritable risque serait de voir réduire la consommation de fruits et légumes, qu'ils soient conventionnels ou biologiques. Nous rappelons que toutes les agricultures utilisent des produits de santé des plantes alors que ce rapport se focalise uniquement sur l'agriculture conventionnelle.

Il faut rappeler que ces produits de santé des plantes ne sont pas anodins et c'est bien pour cette raison qu'il existe un cadre réglementaire européen (le plus strict au monde) définissant des seuils préservant la santé des consommateurs, des LMR, des conditions d'emploi... pour assurer la sécurité sanitaire des aliments.

Contacts presse

Delphine Guey : 01 41 31 52 05 - 06 08 28 49 12 - dguey@uipp.net
Xavier Yvon : 01 44 90 85 22 – 06 88 29 72 37 – xavier.y@tmarkoagency.com

À propos de l'UIPP :

L'Union des Industries de la Protection des Plantes est une association professionnelle regroupant 22 entreprises qui mettent sur le marché et commercialisent des produits phytopharmaceutiques à usage agricole.



Depuis le 31 mai 2012, les engagements de service de l'UIPP sont certifiés par AFNOR Certification selon le référentiel « Qual'OP » spécifique aux organisations professionnelles. Ce référentiel fait reconnaître le savoir-faire et le professionnalisme de l'UIPP et atteste du respect d'engagements de services concrets et mesurable. www.uipp.org

Pour nous suivre : www.uipp.org, Twitter : @UIPPorg et @lesieclevert;

¹ 1 Annual report on pesticides residues, Efsa